

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



**MINISTRE CHARGÉ DU SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT
(MCSGG)**

**Communication N°22-2025/MCSGG relative à l'évolution du
portefeuille des grands marchés du 1^{er} Mai 2025 au 30 Juin 2025**

Juillet 2025

I. Introduction

La présente communication vise à informer le Gouvernement sur l'état d'avancement des grands projets et programmes de développement. Elle entre dans le cadre du mécanisme de suivi méthodique et rapproché initié sur instruction de Son Excellence Monsieur le Président de la République **Mohamed Ould Cheikh El Ghazouany** en septembre 2023 dans le but d'en améliorer l'exécution.

Elle concerne un portefeuille dit des Grands Marchés incluant d'une part, tout marché dont le montant est supérieur à 80 Millions MRU, quelle qu'en soit la source de financement ou l'agence d'exécution et d'autre part les marchés en préparation.

La dernière communication en date ayant été présentée le 14 mai 2025, au titre de la période allant du 28 février 2025 au 30 avril 2025, celle-ci couvre la période allant du 1^{er} mai 2025 au 30 juin 2025 et fait suite à la réunion mensuelle du comité interministériel tenue le lundi 7 juillet courant. Elle présente la situation du portefeuille et son évolution sur la période, globalement puis par secteur, avant de donner un aperçu sur la mise en œuvre du Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott lancé par SEM le Président de la République **Mohamed Ould Cheikh El Ghazouany** le 20 janvier 2025 pour améliorer l'accès et la qualité des services de base dans la capitale ainsi que les conditions de vie des citoyens.

II. Situation globale

Globalement, le portefeuille est aujourd'hui composé de **110 marchés**. Les 4 marchés suivants ont été achevés au cours des deux derniers mois :

- Projet d'électrification des localités de Fam Lekhdheirat, Bellawar et Aghorat à l'Assaba et Zeghlane au Brakna ;
- Projet de réhabilitation des aires de mouvement de l'Aéroport International de Nouadhibou ;
- Projet de construction d'une Ecole de formation technique et professionnelle en Mines, Pétrole et Gaz ;
- Programme complémentaire des voiries de Nouakchott-2023 ;

Les 6 marchés suivants sont actuellement en phase de mise en service :

- Travaux de Boulenouar et mise en place du système de télégestion lot n°2
- Travaux de réalisation de la nouvelle conduite d'adduction DN 800 mm de Boulenouar à Nouadhibou et création d'un nouveau pôle de distribution à Nouadhibou (Sous-lots 4.1)
- Travaux de réalisation de la nouvelle conduite d'adduction DN 800 mm de Boulenouar à Nouadhibou et création d'un nouveau pôle de distribution à Nouadhibou (Sous-lot 4.2)
- AEP Aftout Echergui Phase 2 - LOT 1
- AEP Aftout Echergui Phase 2 - LOT 2
- Projet d'extention et de remise à niveau de l'Aftout Essahili

En termes de nombre de marchés, le Ministère de l'Équipement et des Transports (MET) arrive toujours en tête avec 37 grands marchés, suivi du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) avec 21 marchés, du Ministère de l'Énergie et du pétrole (MEP) avec 13 marchés et le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT) avec 11 marchés

L'enveloppe globale de financement de ce portefeuille s'élève à 51 Milliards MRU répartis dans 14 départements ministériels ou assimilés et couvrant un large éventail de secteurs prioritaires pour le développement socio-économique du pays. Les projets relevant du **MET** et du **MEP** représentent, à eux seuls, plus de la moitié (**52,7%**) du portefeuille et plus des deux tiers (**67,9%**) de son financement, avec, respectivement, 20 Milliards et 15 Milliards MRU.

Les détails se répartissent comme suit :

Département	MET	MEP	MHA	MHUAT	MPIMP	Taazour	MTNMA	MASA	AZF-Ndb	MS	CSA	MMI	MEDD	MAJESSC
Nbr de grands marchés	37	13	21	11	3	9	4	4	2	1	1	1	1	2
Montant (millions MRU)	20 127	14 535	4 708	3 533	2 497	1 853	1 105	817	369	664	387	177	156	114

L'avancement moyen du portefeuille à la fin du mois de juin 2025 est de **56,2%** avec une progression moyenne de 6,5 points en deux mois ou 3,25 points par mois. L'évolution mensuelle de l'avancement physique depuis la dernière communication se présente comme suit :

Mois	Evolution (points)
Mai 2025	3,33
Juin 2025	3,23

Celui-ci reste ainsi au-dessus des 3 points, pour le deuxième mois consécutif et pour la première fois depuis septembre 2024.

Le **taux de décaissement** moyen est de **58%** contre 56% précédemment. La consommation moyenne **des délais** est de **149%**. Les projets qui s'exécutent sans retard sont au nombre de 14, soit 12,7% du portefeuille alors que ceux en dépassement de délai contractuel restent majoritaires, (56 soit **51%** du total).

III. Analyse sectorielle

Le **secteur de la jeunesse et des sports** qui a intégré le portefeuille dans le cadre du suivi du PPDV_NKC avec deux (2) marchés et un avancement de 42,8%, soit une évolution de 6,4 points sur deux mois. La consommation des délais de 56%.

Pour le **secteur de la Santé**, avec un seul (1) marché, l'avancement est passé, au cours de ces 2 derniers mois à **98%**, soit une évolution de **0,5** points. Le délai moyen consommé est de **135%**.

Le **secteur de la Transformation numérique**, concerné par quatre (4) marchés, passe à un avancement de 55,8% , soit 23,9 points pris en deux mois, alors que le délai moyen consommé est de **167%**.

Le **secteur de l'Energie** est concerné par treize (13) marchés. Son évolution sur la période est de **5,8** points en deux mois, passant à 56,2% d'avancement alors que le délai moyen est consommé à **190%**.

Pour le **secteur des Mines** concerné par un seul (1) marché, l'avancement a stagné à 99%. Le délai moyen consommé est de **217%**.

Pour le **secteur des Pêches** et des infrastructures maritimes et portuaires, concerné par trois (3) marchés, l'avancement a évolué de **4,9** points sur les 2 mois passant à 83%. Le délai moyen consommé est de **96%**.

Pour le **secteur de l'Agriculture** et de la souveraineté alimentaire, concerné par quatre (4) marchés, la progression sur la période est de **9,5** points. Il passe à 45,4% d'avancement pour un délai consommé à **51%**.

Pour le **secteur de l'Habitat**, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, concerné par onze (11) marchés, l'évolution sur la période est de 9,2 points. Ce qui l'amène à un avancement de 63,2% pour un délai moyen consommé est de **125%**.

Pour le **secteur de l'Équipement** et des transports, concerné par trente-sept (37) marchés, le niveau d'avancement gagne 5,7 points en deux mois à 47,3%. Le délai moyen consommé est de **145%**.

Pour le **secteur de l'Hydraulique** et de l'assainissement, concerné par vingt et un (21) marchés, une évolution de 7,2 points a été enregistrée sur les deux mois. Le taux d'avancement est désormais de 59,5%, pour un délai moyen consommé de **104%**. Il faut noter que durant la période, **6 marchés** du secteur sont officiellement passés **en phase de mise en service**.

Pour le **secteur de l'Environnement** et du développement durable, concerné par un seul marché (1), une évolution de 25 points a été enregistrée sur les 2 mois, ce qui amène le taux d'avancement à 39,7%, pour un délai moyen consommé est de **31%**.

Pour la **Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la lutte contre l'Exclusion, Taazour**, concernée par neuf (9) marchés, l'avancement est passé à **71,6%**, soit une évolution de 7 points sur les 2 mois. Le délai moyen consommé est de 140%.

Le **secteur de la Sécurité alimentaire** est concerné par un seul projet, le projet de construction de 33 infrastructures de stockage dans 13 wilayas du pays. L'avancement est passé à 89,2% soit une évolution de 2 points. Le délai moyen consommé est de **187%**.

Pour l'**Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou**, concernée par deux (2) marchés dont un à l'arrêt celui du Centre d'Affaires de Nouadhibou (CAN), l'avancement moyen passe à 81,5% soit une évolution de 7,8 points en 2 mois. Le délai moyen consommé est de **95%**.

IV. Focus sur le Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott

Le Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott (PPDV_NKC) lancé le 20 janvier 2025 présente, au 30 juin 2025, **un avancement de 38% pour un délai consommé à 37%**. L'évolution sur les mois de mai et juin 2025 est de respectivement 9 et 7 points, **soit 16 points pour la période**.

Le tableau suivant présente l'avancement par composante arrêtées au 30/06/2025.

	Avancement physique au 30/04/2025	Avancement physique au 30/06/2025	Délai consommé au 30/06/2024	Evolution sur la période
Programme Global	22%	38%	37%	+16
Composante 1 Education	29%	53%	54%	+24
Composante 2 Santé	13%	29%	25%	+16
Composante 3 Accès à l'eau potable & Assainissement	72%	86%	37%	+14
Composante 4 Accès à l'électricité & Éclairage public	12%	26%	58%	+14
Composante 5 Voieries & Désenclavement	16%	33%	25%	+17
Composante 6 Jeunesse & Sports	19%	33%	25%	+14
Composante 7 Aménagement & Écologie	19%	32%	37%	+13

*A noter que l'avancement physique est pondéré par le montant des marchés à chaque fois.

Ce programme s'exécute avec une bonne cadence dans l'ensemble.

V. Projets en préparation

68 marchés sont actuellement en préparation, au sein de 7 départements, pour une enveloppe globale de 30 milliards MRU.

VI. Recommandations

Recommandation N°1 : Il faudrait continuer à améliorer sensiblement la cadence d'exécution par le maintien de la pression exercée sur les entreprises attributaires des marchés et une meilleure coordination entre les départements, en particulier pour la libération des emprises.

Recommandation N°2 : Une attention particulière devra être portée aux marchés en phase de démarrage et ceux en phase de réception pour éviter les lenteurs habituelles qui représentent un important manque à gagner en termes de temps et de ressources.

Recommandation N°3 : Pour le Programme de Nouakchott, s'assurer que les marchés d'équipement pour les nouvelles structures sanitaires en construction soient lancés le plus rapidement possible afin d'anticiper tout retard éventuel dans la livraison, pour une disponibilité des services dans les délais annoncés c'est-à-dire en juin 2026.

VII. Conclusion

Globalement la cadence d'exécution des grands marchés est en amélioration nette avec un avancement mensuel, respectivement de 3,23 et 3,33 pour les mois de mai et juin 2025. Pour la première fois depuis un an, l'avancement mensuel est resté au-dessus de la barre des 3 points deux mois consécutifs. Les efforts réalisés par le Gouvernement depuis le début de ce suivi, notamment en termes de traitement des contraintes et de suivi rapproché, commencent à donner des résultats probants.

Pour le Programme de Nouakchott, l'avancement est à 38% contre un délai consommé à 37% avec un avancement mensuel de 8 points. Cette bonne cadence devra absolument être maintenue pour permettre de respecter le délai des 16 mois pour l'ensemble des composantes du programme, sauf probablement un ou deux marchés complexes dont les études ont pris plus de temps que prévu.

Telle est l'économie de cette communication, que nous avons l'honneur de soumettre à votre attention.

Moctar Alhousseynou LAM

